

Offre d'emploi

RESPONSABLE DU DÉPARTEMENT DE L'URBANISME ET DE L'INSPECTION

POSTE 2021-13

AFFICHAGE INTERNE ET EXTERNE

ORGANISME

Municipalité de Tadoussac

TYPE DE POSTE

Permanent

Temps plein (40h)

RESPONSABILITÉS

Sous la supervision de la direction générale de la municipalité, le responsable du département de l'urbanisme et de l'inspection aura les fonctions et responsabilités suivantes :

- Recevoir les demandes des citoyens et assurer l'émission de l'ensemble des permis municipaux conformément aux règlements municipaux en vigueur incluant le règlement concernant le traitement des eaux usées des résidences isolées Q-2, r 22, le règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection et le Q-2 r. 35.2 ainsi que la loi sur la commission de protection du territoire agricole (CPTAQ);
- Effectuer les inspections nécessaires pour assurer la conformité des travaux autorisés;
- Assurer le suivi quant à l'application des règlements d'urbanisme et en environnement;
- Traiter les plaintes relatives à l'application des règlements municipaux, constater les infractions et émettre les avis et constats d'infraction requis;
- Préparer les dossiers pénaux et représenter la Municipalité de Tadoussac en cour, lorsque requis;
- Offrir tout le support nécessaire au comité consultatif d'urbanisme et voir à l'application du règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale;
- Participer à l'élaboration et à la modification de la réglementation municipale sous sa responsabilité pour assurer un bon fonctionnement;
- Produire des rapports souhaités par la direction en lien avec la gestion des permis municipaux;
- Signaler aux ministères et organismes environnementaux concernés les infractions relevées en lien avec l'application de certaines lois;
- Réaliser toutes autres tâches désignées par son supérieur immédiat;
- Possibilité de partage de la ressource en inspection municipale en urbanisme, bâtiment et environnement avec la municipalité des Bergeronnes.



EXIGENCES

- Détenir un diplôme collégial en technique d'aménagement, d'urbanisme ou architecture et/ou avoir accumulé de l'expérience à une fonction similaire dans le domaine municipal;
- Posséder une bonne connaissance des lois régissant les responsabilités municipales, loi sur l'aménagement et l'urbanisme ainsi que la gestion des permis;
- Posséder un permis de conduire valide;
- Posséder une voiture.

APTITUDES

- Autonomie et sens de l'initiative;
- Excellente communication verbale et écrite en français;
- Fort sens du jugement dans l'application de la réglementation;
- Capacité de travailler sous pression;
- Flexibilité;
- Calme et en contrôle de soi en situation d'adversité.

CONDITIONS DE TRAVAIL

Le salaire et les avantages sociaux sont établis selon les dispositions en vigueur prévues à la convention collective des employés.

Il appartient au candidat de fournir un curriculum vitae en français qui contient les précisions qui permettront d'établir avec justesse si celui-ci rencontre les exigences du poste sur le plan de la scolarité et de l'expérience.

Une copie officielle du dernier relevé de notes ou l'original du diplôme sera exigé lors des examens ou de l'entrevue.

Nous souscrivons au principe de l'égalité des chances dans l'emploi. La priorité sera accordée aux candidats à l'interne de l'organisation. Seuls les candidats ou candidates retenu(e)s pour une entrevue seront contacté(e)s. Vous devez spécifier lors de l'envoi de votre candidature le titre et le numéro du poste suivant :

RESPONSABLE DU DÉPARTEMENT DE L'URBANISME ET DE L'INSPECTION POSTE 2021-13

Nous demandons votre curriculum vitae soit par courriel, par télécopieur ou par courrier.

Date limite : Le lundi 10 mai 2021 à 16h

Marie-Claude Guérin, directrice générale

Municipalité de Tadoussac

162, rue des Jésuites

Tadoussac (Québec) G0T 2A0

Téléphone : 418-235-4446 # 222

Télécopieur : 418-235-4433

Courriel : mcquerin@tadoussac.com

** L'usage du masculin a pour seul but d'alléger le texte.*